

# Protection des éléphants



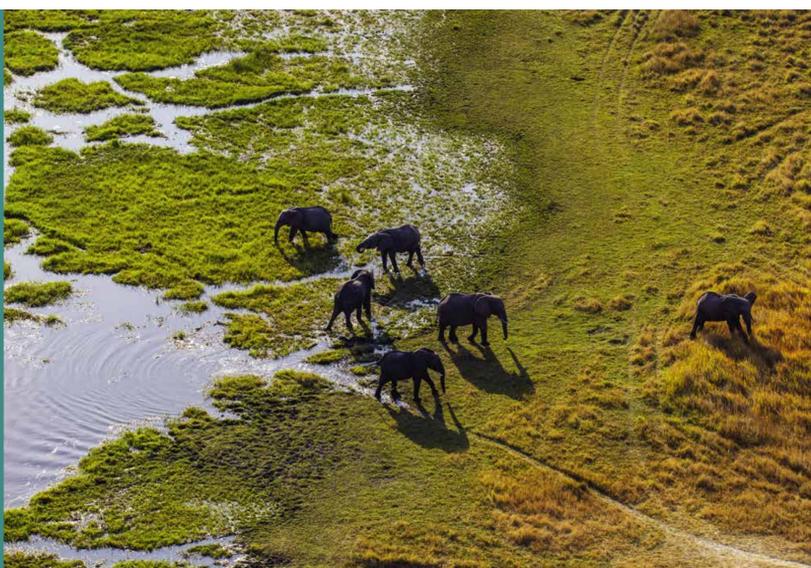
En Afrique, les populations d'éléphants sont présentes dans 37 pays. En 2021, **la Liste rouge de l'UICN** recense l'éléphant de forêt d'Afrique comme espèce en « danger critique » d'extinction, et l'éléphant de savane d'Afrique en « danger » d'extinction.

## L'éléphant, un animal emblématique menacé

Leur population a diminué de 60 % en 50 ans pour les éléphants de savanes et plus de 86 % en 31 ans pour les éléphants de forêt, notamment en raison du braconnage et de la perte de leur habitat. La croissance démographique rapproche les hommes des éléphants, entraînant des conséquences sur leur mode de vie respectifs : destruction d'habitats naturels des éléphants, destruction de récoltes humaines, dégâts matériels ou encore pertes de vies humaines. Il est crucial de préserver l'habitat des éléphants et de lutter contre le trafic d'ivoire afin de créer les conditions d'une cohabitation symbiotique pour éviter tout conflit.

## Rôle de la Fondation

De 2015 à 2020, la Fondation a travaillé en partenariat avec l'ONG Stop Ivory en vue de promouvoir l'Initiative pour la protection des éléphants (EPI) dans le cadre de la signature d'un protocole d'accord le 21 octobre 2015. Lancée par le Botswana, le Tchad, l'Éthiopie, le Gabon et la Tanzanie, l'initiative pour la protection des éléphants (EPI) rassemble 21 États africains, des organisations intergouvernementales, des ONG, le secteur privé et des particuliers, qui travaillent en partenariat pour protéger les éléphants d'Afrique, en mettant fin au braconnage et au commerce illégal de l'ivoire. Soucieuse de trouver une solution durable, l'EPI intègre les besoins des personnes qui vivent aux côtés des éléphants et s'attache à atténuer et prévenir les conflits homme-éléphant. Ce partenariat rend possible le développement de plans d'action nationaux qui protègent les éléphants, tout en permettant aux individus qui vivent à leur côté de prospérer. La Fondation a contribué à ce que la République du Congo accepte de s'associer à ce projet. À ce jour, 21 États membres soutiennent cette initiative.



**John Stephenson**  
Directeur exécutif, Stop Ivory

“ Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la Fondation Brazzaville, à la fois pour le travail qu'ils accomplissent et pour le soutien qu'ils nous apportent dans le cadre de ce partenariat. ”

## Cadre partenarial



## Autres actions en faveur de l'environnement



### PRÉSERVATION DU BASSIN DU CONGO

#### ACTIONS

##### Paix

Médiation d'otages  
Dialogue intra-libyen

##### Environnement

Protection des éléphants  
Préservation du bassin du Congo

##### Santé publique

Lutte contre les médicaments qui tuent  
Projet pilote au Togo

##### Jeunesse

##### Bonne Gouvernance

#### FONDATION

##### Principes directeurs

##### Gouvernance

Membres  
Financements  
Rapport quinquennal

##### Histoire

#### MÉDIAS

##### Ressources documentaires

##### Newsletter

##### Réseaux sociaux

Twitter  
Facebook  
LinkedIn  
Youtube

#### PARTENARIAT

DON  
ACTUALITÉS  
CONTACT  
MENTIONS LÉGALES

#### STATUTS OFFICIELS



Partenaire technique de la Commission Climat du Bassin du Congo (depuis 2016)



Statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social de l'ONU (depuis 2018)



Observateur auprès du Comité des Parties de la Convention MEDICRIME du Conseil de l'Europe (depuis 2021)



Trésorier de la Conférence des ONG jouissant du statut consultatif auprès des Nations Unies (depuis 2021)



Membre du Conseil exécutif de l'Alliance Fight the Fakes (depuis 2022)



Observateur auprès de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (depuis 2022)